



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



FINANCES PUBLIQUES

SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE MERU

17 RUE ANATOLE FRANCE
60110 MERU

Direction générale des Finances publiques

SGC MERU

17 rue Anatole France

60110 MERU

Téléphone : 03 44 22 88 45

Mél. : sgc.meru@dgfip.finances.gouv.fr

POUR NOUS JOINDRE :

Jours et heures d'ouverture : Les lundis, mardis,
jeudis et vendredis de 8h45 à 12h15

Affaire suivie par : Olivier PONT

Téléphone : 03 44 22 88 49

Mél. : olivier.pont@dgfip.finances.gouv.fr

Références : M57

MONSIEUR LE MAIRE DE SAINTE GENEVIEVE

MAIRIE

60730 SAINTE GENEVIEVE

MERU, le 21/06/2023

Objet : Avis du comptable public sur la mise en œuvre du droit d'option pour adopter le référentiel M57.

Monsieur le Maire,

Par courriel, vous sollicitez, en application du décret n°2015-1899 du 30 décembre 2015, mon avis sur l'adoption du référentiel M57 par droit d'option pour la Commune de SAINTE GENEVIEVE à compter du 1^{er} janvier 2024.

En application des dispositions précitées, j'ai l'honneur d'accuser réception de votre demande et de vous faire part de mon accord de principe pour l'application du référentiel M57 par la Commune de SAINTE GENEVIEVE à compter du 1^{er} janvier 2024.

Dans le cadre de ce changement de référentiel, je me permets d'appeler votre attention sur les points suivants :

- le changement de nomenclature ne peut intervenir qu'à compter du 1^{er} janvier suivant la date de la délibération par laquelle la collectivité applique son droit d'option pour le référentiel M57 .

En application des dispositions de l'article 1^{er} du décret n°2015-1899 précité, le présent avis est joint au projet de délibération.

Je me tiens à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations les meilleures.

Le Trésorier,

M. Olivier PONT

Direction des Finances Publiques
SGC de Méru
17 rue Anatole France
BP 10127
60111 MERU CEDEX

M. Olivier PONT
Responsable du SGC MERU